



POSTULAT URGENT

Auteur PDCVr, par Sarah Délèze, Emmanuel Chassot, Edouard Rey et Alain Léger
Objet Dégâts de gel sur l'agriculture valaisanne
Date 02/05/2021
Numéro 2021.05.106

Actualité de l'événement

Les nuits froides se sont succédées durant les mois de mars et avril 2021 avec la particularité de la nuit glacial du 6 au 7 avril dernier.

Imprévisibilité

La précocité du printemps, avec des températures nettement au-dessus des moyennes saisonnières en février, a provoqué un départ très précoce de la végétation.

Le retour d'un froid intense en avril a eu pour conséquence une situation extrêmement fragile pour l'arboriculture. La combinaison exceptionnelle de gel, de vent et de neige n'a pas permis aux différents systèmes de lutte contre le gel de déployer leur efficacité.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Les dégâts sur les abricotiers sont connus, la récolte de 2021 est fortement compromise. Les parcelles du coteau sont touchées à 100 % et la plaine évaluée à 70%.

L'abricot est parfois surnommé le prince du verger valaisan. Sa culture est très caractéristique de notre canton avec 97 % de la production suisse, soit environ 50 % de la consommation du pays. Il occupe plus de 700 ha sur les coteaux et la plaine de Vernayaz à Sierre. Il fait la fierté des Valaisans et représente également un atout touristique indéniable.

Les abricotiers ont subi de gros dégâts. Certaines parcelles sont touchées à 100 %, notamment sur les coteaux de la rive gauche. Les vergers en plaine sont également impactés de pertes comprises entre 60 et 80 %. Il s'agit de la perte la plus élevée depuis 30 ans. Le manque à gagner pour la filière est estimé à 25 mio. Les producteurs savent que leur revenu de 2021 est perdu, mais ils doivent malgré tout entretenir leurs cultures pour garantir les récoltes des prochaines années. La perte concerne naturellement la récolte, anéantie, mais également la perte due au coût des moyens déjà déployés pour la lutte contre le gel.

La perte de revenu pour 2021 est si importante qu'elle pourrait sonner l'agonie de certaines exploitations.

Le gel intense a également fortement impacté le vignoble et d'autres cultures fruitières. Les dégâts ne sont pour l'heure pas entièrement connus, il faut attendre l'évolution de la végétation pour quantifier la perte.

Conclusion

La situation étant préjudiciable pour nombre d'exploitations arboricoles et viticoles, nous demandons la mise en place d'une aide financière urgente pour compenser la perte de revenu et le coût des moyens de lutte déjà déployés cette année.

Nous demandons également la création d'un fond de réserve ou d'une assurance gel afin de prévenir d'autres situations similaires qui pourraient se reproduire ces prochaines années.